



# **ACTION ACCUEIL MAGENTA**

## **LES AGENTS S'INVITENT CHEZ LE DIRECTEUR**

### **COMPTE RENDU DE L'ACTION ACCUEIL DU JEUDI 4 OCTOBRE 2012**

La section CGT Finances publiques 35 a fait paraître un tract sur les services d'accueil de Rennes Magenta le 12 septembre dernier. Il décrivait la situation dans ces services, les difficultés rencontrées par les agents des SIP appelés en renforts, ainsi que les contraintes particulières liées à l'accueil des professionnels et du pôle enregistrement.

Nous démontrions dans ce tract que le point de rupture avait été atteint : « cela ne peut plus durer ! ».

Afin d'assurer la mission d'accueil, sans détériorer les conditions de travail des agents, la solution est d'affecter de façon pérenne des moyens humains suffisants.

Nous rappelions également les engagements pris par la Direction dans sa fiche préparatoire au CTP d'octobre 2010 qui précisait :

« Un service d'accueil dédié et professionnel est mis en place sur le site de Rennes Magenta, suffisamment dimensionné pour assurer la réception des usagers particuliers sans faire appel, ou de façon exceptionnelle, aux secteurs de gestion.(assiette et recouvrement). Ce service d'accueil est constitué de 14 agents dont 11 issus de la filière fiscale et 3 de la filière gestion publique. » (...) Lors des périodes de très forte affluence, les secteurs de gestion (assiette et recouvrement) interviennent en renfort en cas de besoin (...) ».

Soucieuse d'un service public de qualité qui soit également garant de conditions de travail décentes pour les agents, la section CGT Finances Publiques 35 a rappelé dans le même tract que la direction devait prendre ses responsabilités et par conséquent affecter dès maintenant l'effectif prévu initialement au service d'accueil.

Enfin, la section s'est adressée aux autres syndicats du département afin de leur proposer un projet de pétition unitaire.

Les organisations syndicales se sont entendues sur le texte suivant :

*« Les services faisant de l'accueil à Magenta ne disposent pas aujourd'hui de l'effectif nécessaire pour faire face à l'afflux des usagers, tout en préservant de bonnes conditions de travail et la qualité du service public.*

*Alors que la direction s'était engagée en CTPD le 14 octobre 2010 à affecter 14 agents à l'accueil des particuliers, seuls 9 sont présents depuis le mouvement de mutations du 1<sup>er</sup> septembre 2012, à charge de travail constante. »*

Une HMI unitaire s'est donc tenue à Rennes le lundi 1er octobre. Elle a réuni plus de 60 agents. Après un débat, les agents ont décidé à l'unanimité d'appeler à une Assemblée générale à l'accueil de Magenta le jeudi 4 octobre, jour de convocation du CTL dont l'ordre du jour portait notamment sur les accueils de Rennes et St Malo.

Il a été également décidé de remettre collectivement les pétitions au directeur.

**261 agents ont signé cette pétition ; c'est un résultat important.**

**Cette Assemblée générale a regroupé une centaine d'agents. La motion suivante a été adoptée :**

*« Après l'assemblée générale des personnels, qui s'est tenue ce jour à l'accueil de Rennes Magenta, les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFDT) de la DRFIP 35 exigent que les revendications portées par la pétition unitaire, qui a recueilli deux cents signatures, soient satisfaites.*

*Les agents ont mis en débat la décision de ne plus descendre en renfort aux services d'accueil de Rennes Magenta.*

*A défaut de réponse satisfaisante de la direction pour le 11 octobre 2012, les organisations syndicales avec les agents se réuniront à cette date pour décider des modalités d'action qui seront alors mises en œuvre.»* (Vote : unanimité moins 3 abstentions).

Les agents ont ensuite porté les pétitions auprès du directeur.

La direction était représentée par M Mariel, Le Dû, Zoller et Mme Soudain.

Les organisations syndicales leur ont d'abord lu la motion et un débat s'est engagé.

Des agents des services d'accueil, des SIP assurant les renforts, de l'équipe de renfort travaillant dans les trésoreries sont intervenus. La direction a aussi été interpellée sur les problèmes de l'accueil primaire des professionnels et du pôle enregistrement. La question des suppressions d'emplois est évidemment venue dans le débat.

Concernant l'accueil, M Mariel a répondu qu'il s'agissait d'un sujet complexe et que l'accueil commun de Rennes faisait l'objet d'un protocole national "grands sites" (90 sites en France).

M Le Dû est revenu sur les engagements écrits pris en octobre 2010 (accueil dédié composé de 14 agents, qui ne devait faire appel à des renforts que lors des "pics de charges"). Il a rappelé qu'il n'avait pris aucun engagement sur l'affectation de 14 agents sur ces postes... Il s'est en fait contenté de répondre en faisant référence aux préconisations d'un rapport de la Cour des Comptes sur l'accueil à la DGFIP. Pour nous, dans une démocratie, ce n'est pas la Cour des Comptes qui doit définir les orientations du service public.

Il a été demandé que les spécificités liées à la mission d'accueil soient reconnues, que les contraintes liées à cette mission fassent l'objet de compensations, aujourd'hui supprimées, ce qui est d'ailleurs inacceptable. Le Directeur a accepté d'ouvrir des discussions sur ce thème : nous aurons des revendications à porter avec les agents à cette occasion.

Pour la Direction, le service d'accueil de Magenta compte aujourd'hui 11 emplois en Equivalent Temps Plein. Or, lors de la visite du service de

l'accueil par de la délégation du CHSCT le 2 octobre, c'est le chiffre de 9,30 agents disponibles (en tenant compte des temps partiels et des absences diverses) qui a été annoncé. Les agents de l'accueil ont confirmé ce dernier chiffre.

La direction a commencé à réfléchir sur ce thème de l'accueil. Elle reconnaît être liée par la contraintes des suppressions d'emplois, dont le volume est estimé à 2000 pour l'année 2013 au plan national. M Mariel indique n'avoir aucune information à ce jour sur le fléchage par la DG des suppressions 2013.

Il propose un groupe de travail avec les organisations syndicales pour l'accueil.

En outre, il a évoqué la possibilité de la fermeture du service pendant la pause méridienne et l'allongement de la durée d'attente du public qui pourrait éviter d'appeler directement les renforts des SIP.

Enfin, le directeur régional a fini par annoncer l'affectation d'un EDRA (renfort) au service d'accueil à compter du 15 octobre.

La section CGT Finances publiques 35 se félicite de la mobilisation des agents et de l'unité syndicale autour d'une revendication unificatrice. Ce fut l'occasion pour les agents de nombreux services de tirer le signal d'alarme auprès de la direction, dire que cela ne peut plus durer et exiger collectivement l'arrêt des suppressions d'emplois.

Les agents attendent rapidement d'autres réponses.

En tout état de cause, nous appelons les agents à se réunir à nouveau le jeudi 11 octobre à 14h00 à Magenta pour décider dans l'unité les suites à donner en fonction des réponses de la DRFIP.

Rennes, le 4 octobre 2012

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT  
Je participe : je me syndique !

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Tps partiel : \_\_\_\_\_ %  
Poste et Service : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ signature : \_\_\_\_\_

